



CODE SPORTIF NATIONAL

Championnats Karting - 2023

AVANT-PROPOS

L'ACL Sport, qui a élaboré le Code Sportif National peut y apporter les modifications qu'il juge nécessaires, soit pendant l'intersaison, soit en cours de saison. Dans ce dernier cas, les modifications seront communiquées par courrier électronique aux licenciés à l'aide des bulletins d'information « Sport Info ». Le Code Sportif National ainsi que les Sport Infos seront aussi publiés sur le site www.aclsport.lu.

Pour les définitions, l'Article 20 du Code Sportif International de la FIA en vigueur est applicable.



CHAPITRE I : CHAMPIONNATS DU LUXEMBOURG DE KARTING

ARTICLE 1 : CONCURRENTS ET PILOTES ADMIS

1.1 Sont uniquement admis les pilotes licenciés auprès de l'ACL Sport.

1.2 Le Concurrent sera obligatoirement le père, la mère ou le tuteur légal du pilote.

1.3 Un pilote n'est admis que dans un seul groupe du championnat (Groupe 1 ou Groupe 2). En cas d'une participation à des épreuves des deux groupes, le pilote doit indiquer par écrit au secrétariat d'ACL Sport avant la première course, le groupe pour lequel ses résultats soient pris en compte pour le classement final du championnat.

1.4 Un pilote n'est admis que dans une seule catégorie, celle dans laquelle il était engagé lors de sa première participation au Championnat. Si au cours de la saison un pilote désire changer de catégorie, seront seuls considérés pour l'attribution des points les résultats de la catégorie de sa première participation. Ainsi, un pilote ne pourra en aucun cas figurer au classement final de plusieurs catégories différentes

ARTICLE 2 : GROUPES ET CATÉGORIES

2.1 GROUPE 1 (LKGE)

Sont prises en considération toutes les épreuves effectivement organisées (pré-finale et finale) moins les 2 plus mauvais résultats ou bien les manches sans départ. Les catégories reprises sont :

Minime, Cadet, Nationale, Nationale 2 150, Nationale 2 165, Senior Cup, Master Cup, Gentleman Cup, KZ2 Senior, KZ2 Master, KZ2 Gentleman

Sont applicables les règlements sportifs* et techniques de la Ligue Karting Grand Est.

ATTENTION : Pour la catégorie Cadet, veuillez consulter les restrictions des moteurs ROTAX suivant la réglementation FFSA (www.ffsa.org).

** L'attribution des points se fera suivant la réglementation de l'ACL Sport (voir Article 3 ci-après).*

2.2 GROUPE 2 (IAME SERIES BENELUX)

Sont prises en considération toutes les épreuves effectivement organisées (manches qualificatives et finale), moins les 2 plus mauvais résultats ou bien les manches sans départ. Les catégories reprises sont :

Mini, X30 Junior, X30 Senior, X30 Master, X30 Super-Shifter

Sont applicables les règlements sportif* et technique de la IAME Series Benelux.

** L'attribution des points se fera suivant la réglementation de l'ACL Sport (voir Article 3 ci-après).*

2.3 GENERALITES APPLICABLES

Pour toute annulation d'épreuve au cours de la saison, l'ACL Sport communiquera via un Sport Info officiel (www.aclsport.lu) les effets de cette annulation sur les résultats à décompter.



ARTICLE 3 : TITRES / CLASSEMENT

3.1 Le titre de champion du Luxembourg est décerné au pilote licencié luxembourgeois ayant obtenu dans sa catégorie le plus grand nombre de points après déduction des résultats à décompter au classement final du championnat.

3.2 En cas d'ex aequo des points, le nombre de premières places sera déterminant. A nouvelle égalité, le nombre de deuxièmes places, et ainsi de suite.

3.3 Un taux de minimum de 60% (arrondi vers le haut) des résultats des épreuves énumérées au calendrier et effectivement organisées est requis pour pouvoir figurer au classement final du championnat (soit 4 résultats sur 6 possibles au groupe 1 et 3 sur 5 possibles au groupe 2).

3.4 Le vainqueur de chaque catégorie prévue par le présent règlement recevra une prime de € 1.000 en cas de 3 pilotes classés, € 750 en cas de 2 pilotes classés et € 500 en cas d'un seul pilote classé. Les 3 premiers pilotes de chaque catégorie seront récompensés par une coupe. Dans le cas où uniquement 1 seul pilote figure au classement final de sa catégorie avec aucun point marqué, il ne se verra pas délivrer de coupe, ni de prix.

3.5 Le Trophée Maurice Benoy sera remis au licencié luxembourgeois ayant distancé le plus grand nombre de participants au sein de sa catégorie au classement final du championnat. Les ex aequo éventuels sont départagés selon le plus grand total des points obtenus dans toutes les épreuves effectivement courues.

3.6 Au terme de chaque manche (pré-finale et finale / ranked heat et finale) chaque pilote marquera dans sa catégorie un nombre de points suivant le classement officiel de l'épreuve. La réglementation suivante sera en application de l'ordre d'arrivée nonobstant du type de licence et / ou affiliation du participant.

1 ^{er} : 36 pts	11 ^e : 20 pts	21 ^e : 10 pts
2 ^{ème} : 32 pts	12 ^e : 19 pts	22 ^e : 9 pts
3 ^{ème} : 29 pts	13 ^e : 18 pts	23 ^e : 8 pts
4 ^e : 27 pts	14 ^e : 17 pts	24 ^e : 7 pts
5 ^e : 26 pts	15 ^e : 16 pts	25 ^e : 6 pts
6 ^e : 25 pts	16 ^e : 15 pts	26 ^e : 5 pts
7 ^e : 24 pts	17 ^e : 14 pts	27 ^e : 4 pts
8 ^e : 23 pts	18 ^e : 13 pts	28 ^e : 3 pts
9 ^e : 22 pts	19 ^e : 12 pts	29 ^e : 2 pts
10 ^e : 21 pts	20 ^e : 11 pts	30 ^e : 1 pt

3.7 ATTRIBUTION DES POINTS SUITE A DES FAITS DE COURSE

3.7.1 Tout pilote disqualifié d'une course d'une épreuve ne prendra aucun point. Une disqualification ne peut pas être prise en compte comme résultat à décompter.

3.7.2 Tout pilote déclassé dans une course d'une épreuve prendra les points correspondants à sa position au classement final officiel de la course en question.

ARTICLE 4 : RÉCLAMATIONS

4.1 POUR LE GROUPE 1

Selon règlements Ligue Karting Grand Est : <http://www.lkge.org>














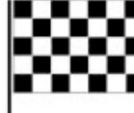
4.2 POUR LE GROUPE 2

Selon Règlement Sportif IAME Series Benelux : <https://www.iameseriesbenelux.com/reglements>




CHAPITRE II : REGLEMENTATION DES DRAPEAUX KARTING

Tout pilote doit obéir strictement aux drapeaux qui lui sont présentés durant la course et dont la signification est la suivante :

Le drapeau nr 1 compte uniquement pour le Groupe 2.

				1. Départ de la course.
1	2	3	4	2. Faux départ.
				3. Arrêt de la course.
5	6	7	8	4. Immobile : vous allez être doublé. Gardez votre ligne. Agité : un concurrent veut doubler. Cédez le passage.
				5. Avec le numéro : mise hors course du pilote concerné.
9	10	11	12	6. Avec le numéro : dernier avertissement, une décision de mise hors course est en instance.
				7. Avec le numéro : arrêt pour défaut technique, le pilote pourra repartir après réparation.
13	14			8. Voiture sur la piste.
				9. Immobile : danger, ralentir, défense de dépasser. Agité : danger grave, tenez-vous prêt à stopper. Défense de doubler.
				10. Piste à nouveau libre.
				11. Prudence demandée.
				12. Avec le numéro : arrêt pour pilote doublé « si le règlement particulier le prévoit ».
				13. Ralentir : défense de dépasser, évacuation d'un blessé sur la piste.
				14. Fin de la course.

Présentation des drapeaux :

		
Fixe (s'il y a du vent, maintenir le drapeau tendu)	Agité (mouvement en 8)	Bien agité (si possible, désigner le pilote auquel le signe s'adresse)

Précisions sur le drapeau rouge :

Le drapeau rouge est le signal d'interruption d'une course, ralentir, ne plus dépasser, rouler à allure réduite, s'arrêter à l'endroit indiqué par le directeur de course au briefing. Dès la présentation du drapeau rouge, l'ensemble des commissaires de piste agitent leurs drapeaux jaunes tout le long du circuit pour signaler l'arrêt de la course. Par décision du Comité Directeur de la FFSA, cette réglementation est à appliquer pour toutes les épreuves de Karting se déroulant sur le territoire français.

CHAPITRE II : ADRESSES UTILES

	<p>Automobile Club du Luxembourg ACL Sport 54, route de Longwy - L - 8080 Bertrange www.aclsport.lu aclsport@acl.lu</p>		
	<p>Karting Club Lëtzebuerg Rue de Limpach (B.P. 56) L-3901 Mondercange</p>		<p>IAME Belgium Rue du Karting 13 B-5660 Mariembourg www.iameseriesbenelux.com</p>
	<p>Ligue de Karting du Grand Est 13 rue Jean Moulin F-54510 Tomblaine www.lkge.org</p>		<p>FFSA Karting 32, avenue de NewYork F-75781 Paris Cedex 16 www.ffsakarting.org</p>
	<p>3MK Events Rue des imprimeurs F-44220 Coueron www.3mkevents.com</p>		<p>Rotax Max Challenge www.rotax-kart.com</p>
	<p>PKM Racing 99 rue du Centre L-3980 Wickrange</p>		<p>Idéal Kart Luxembourg c/o Frank Cancelli 28 rue de Capellen L-8279 Holzem www.ideal-kart.com</p>



RACB Sport
53, rue d'Arlon
B-1040 Bruxelles
www.racb.com



KNAF
Postbus, 274
NL-2300 AG LEIDEN
www.knaf.nl



FIA Karting
2, Chemin de Blandonnet,
CH-1215 GENÈVE 15
www.fiakarting.com



FIA
8, Place de la Concorde
F-75008 Paris
www.fia.com